

28 novembre 1967. Déclaration à la préfecture de police. **Semaine internationale de la Pensée libérale**. But : organisation, pendant une semaine chaque année, de conférences auxquelles prendront part des économistes français et étrangers. Siège social : 199, boulevard Saint-Germain, Paris.

28 novembre 1967. Déclaration à la préfecture de police. **Semaine de la Pensée libérale**. But : organisation, pendant une semaine chaque année, de conférences auxquelles prendront part des économistes français. Siège social : 199, boulevard Saint-Germain, Paris.

28 novembre 1967. Déclaration à la préfecture de police. **L'Association pour la liberté économique et le progrès social** transfère son siège social du 1, rue Marguerin, Paris, au 199, boulevard Saint-Germain, Paris.

29 novembre 1967. Déclaration à la préfecture de police. **Association de musique de chambre de Charenton-Saint-Maurice**. But : faire connaître la musique de chambre. Siège social : 49, rue de Paris, Charenton-le-Pont.

29 novembre 1967. Déclaration à la préfecture de police. **L'Association populaire familiale de Saint-Denis** transfère son siège social du 138, avenue du Président-Wilson, Saint-Denis, au 8, cité Montjoie, Saint-Denis.

4 décembre 1967. Déclaration à la préfecture de police. **Association pour l'emploi dans l'industrie et le commerce de l'Essonne (ASSEDIC de l'Essonne)**. But : création d'une caisse paritaire de chômage. Siège social : 20, rue Saint-Fiacre, Paris.

6 décembre 1967. Déclaration à la préfecture de police. **Association de défense des expropriés par la construction de l'autoroute A 10 sur la commune de Malakoff**. But : grouper les expropriés et toutes personnes susceptibles d'être lésées par les conséquences de la construction de l'autoroute A 10 ; les informer, les défendre et, éventuellement, les représenter auprès des pouvoirs publics ou privés. Siège social : 12, rue Edgar-Quinet, Malakoff.

6 décembre 1967. Déclaration à la préfecture de police. **Comité départemental U.F.O.L.E.P. de Paris (Union française des œuvres laïques d'éducation physique)**. But : organisme de déconcentration administrative et financière et d'organisation sportive de l'U.F.O.L.E.P. Siège social : 12, rue de la Victoire, Paris.

6 décembre 1967. Déclaration à la préfecture de police. **Comité départemental U.F.O.L.E.P. du Val-de-Marne (Union française des œuvres laïques d'éducation physique)**. But : organisme de déconcentration administrative et financière et d'organisation sportive de l'U.F.O.L.E.P. Siège social : mairie de Fresnes.

6 décembre 1967. Déclaration à la préfecture de police. **Comité départemental U.F.O.L.E.P. des Hauts-de-Seine (Union française des œuvres laïques d'éducation physique)**. But : organisme de déconcentration administrative et financière et d'organisation sportive de l'U.F.O.L.E.P. Siège social : hôtel de ville de Levallois.

6 décembre 1967. Déclaration à la préfecture de police. **Groupe instrumental de Paris**. But : mise en valeur d'un répertoire musical méconnu. Siège social : 51, rue Richer, Paris.

7 décembre 1967. Déclaration à la préfecture de police. **Club omnisport de la recherche scientifique, section locale du C.A.E.S. (Comité d'action et d'entraide sociale) de l'institut Pasteur**. But : pratique de sports. Siège social : institut Pasteur, 28, rue du Docteur-Roux, Paris.

11 décembre 1967. Déclaration à la préfecture de police. **Amicale bouliste asniéroise**. But : organiser, propager et développer le sport du jeu de pétanque ; créer et maintenir les liens d'amitié et de solidarité entre ses membres. Siège social : 22, rue de l'Abbé-Lemire, Asnières.

SEINE-ET-OISE

4 décembre 1967. Déclaration à la sous-préfecture de Saint-Germain-en-Laye. **Le Caméra-Club amateur de Sartrouville** transfère son siège social du 44, avenue de la Convention, Sartrouville, au 33, rue de Verdun, Sartrouville.

6 décembre 1967. Déclaration à la sous-préfecture de Saint-Germain-en-Laye. **Fédération des Yvelines de l'Association républicaine des anciens combattants et victimes de guerre**. But : défendre les droits matériels et moraux, collectifs et individuels des anciens combattants, des victimes militaires, civiles de guerre, des hors-guerre et de leurs ayants cause ; défendre les libertés démocratiques, l'indépendance nationale, l'amitié entre tous les peuples et la paix. Siège social : mairie d'Achères.

80 - SOMME

21 novembre 1967. Déclaration à la sous-préfecture d'Abbeville. **Comité local du Mouvement de la paix de Friville-Escarbotin**. But : défense active de la paix et condamnation des propagandes de guerre. Siège social : 2, place Gilson, Friville-Escarbotin.

21 novembre 1967. Déclaration à la sous-préfecture d'Abbeville. **Foyer rural de jeunes et d'éducation populaire**. But : promouvoir le sport et l'éducation populaire dans le village et aux environs. Siège social : Doudelainville.

27 novembre 1967. Déclaration à la préfecture de la Somme. **Régionale d'Amiens de l'Association des professeurs de mathématiques de l'enseignement public**. But : grouper les membres de l'Association des professeurs de mathématiques de l'enseignement public enseignant dans les départements du ressort de l'Académie d'Amiens : Somme, Aisne, Oise. Siège social : Centre régional de documentation et d'équipement pédagogique, 33, rue des Minimes, Amiens.

28 novembre 1967. Déclaration à la préfecture de la Somme. **Association sportive automobile de Picardie**. But : sport automobile. Siège social : 331, boulevard de Saint-Quentin, Amiens.

1^{er} décembre 1967. Déclaration à la préfecture de la Somme. **Anglo-Saxon-Club**. But : faire connaître davantage les civilisations anglo-saxonnes ; aider à l'accueil des Anglo-Saxons en Picardie ; développer la pratique de l'anglais et organiser des spectacles culturels, notamment de cinéma anglophone. Siège social : 18, place Saint-Michel, Amiens.

91 - ESSONNE

23 novembre 1967. Déclaration à la préfecture de l'Essonne. **Conseil des parents d'élèves du collège d'enseignement général nationalisé de Ballancourt**. But : propager et défendre l'idéal laïque ; assurer une liaison permanente entre la direction de l'établissement scolaire, les professeurs et les parents d'élèves dans une atmosphère de confiance réciproque ; permettre aux parents des élèves de se concerter sur tout objet concernant les intérêts moraux et matériels de leurs enfants ; formuler des vœux à ce sujet et en poursuivre la réalisation ; créer ou développer des activités culturelles, sportives, sociales, philanthropiques au bénéfice des élèves, et toutes initiatives visant à la culture des parents eux-mêmes. Siège social : 23, rue du Martroy, Ballancourt.

5 décembre 1967. Déclaration à la sous-préfecture d'Etampes. **Les Cadets de la Juine**. Additif au but : assumer le fonctionnement des groupes Cadets Circus Foyer des jeunes d'Etréchy et Ciné-Club d'Etréchy. Siège social : 15, avenue du Général-Leclerc, Etréchy.

11 décembre 1967. Déclaration à la sous-préfecture de Palaiseau. **Conservatoire municipal de musique de Palaiseau**. But : donner à la population le goût de la musique. Siège social : mairie de Palaiseau.

93 SEINE-SAINT-DENIS

21 novembre 1967. Déclaration à la sous-préfecture du Raincy. **Conseil de parents d'élèves du C.E.S. Thiers, Le Raincy**. But : assurer une liaison permanente entre la direction de l'établissement, les professeurs et les parents d'élèves dans une atmosphère de confiance réciproque. Siège social : mairie du Raincy.

94 - VAL-DE-MARNE

12 décembre 1967. Déclaration à la préfecture du Val-de-Marne. **L'Amicale villeneuveoise des Castors P.T.T.** change son titre, qui devient : **Amicale du Rôle et des Castors**. Siège social : 37, avenue du Maréchal-Leclerc, Villeneuve-le-Roi.

95 - VAL-D'OISE

5 décembre 1967. Déclaration à la préfecture du Val-d'Oise. **Centres culturels internationaux (C.C.I.)**. But : organisation d'échanges culturels. Siège social : 85, avenue du Général-Leclerc, Franconville.

11 décembre 1967. Déclaration à la sous-préfecture de Montmorency. **Amicale des commerçants et artisans de Gonesse**. But : développer les liens amicaux entre ses membres et les conseiller dans l'exercice de leur profession, organiser des manifestations commerciales et défendre leurs intérêts. Siège social : mairie de Gonesse.

ASSOCIATIONS ETRANGERES

(Décret-loi du 12 avril 1939.)

20 novembre 1967. Arrêté du ministre de l'intérieur. (Autorisation enregistrée à la préfecture de police le 24 novembre 1967.) **Association internationale des parlementaires de langue française**. But : prendre et favoriser des initiatives de toute nature pour le rayonnement de la langue et de la culture françaises. Siège social : 126, rue de l'Université, Paris.